Image not found or type unknown

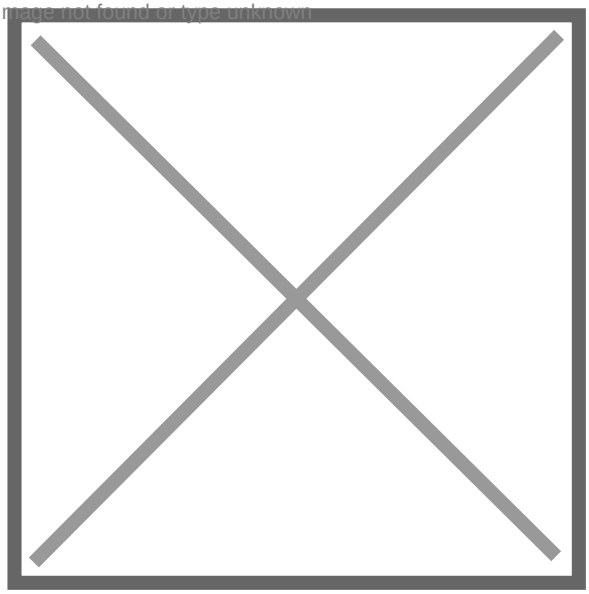

Fin de contart cdd refu de cdi

Par **romain59182**, le **20/02/2018** à **19:51**

bonjour je suis a la fin de mon contart cdd de 6 mois
mon patron ma propose un cdi que j'ai refuse pour résont personnel
il m'oblige a signe un papier comme quoi je refuse le poste de cdi
en signant ce papier il y a des riques que je n'ai pas le droit a mes assedic ? MERCI DE ME REPONDRE au plus vite

Par **Visiteur**, le **20/02/2018** à **20:36**

Bonjour,
Une fin de CDD ouvre droit au chomage même en refusant une proposition de CDI mais le chomage n'est ouvert qu'aux personnes qui recherchent activement un emploi et non aux personnes qui l'évitent. Attention donc aux refus successifs.

Par **morobar**, le **21/02/2018** à **10:47**

Bonjour,
EN fait l'employeur veut démontrer le refus de CDI en fin de Contrat pour l'exonérer du paiement de la prime de précarité,
laquelle ne se justifie plus puisque l'emploi n'est plus précaire chez cet employeur.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés